

STUDI DI DIRITTO COMPARATO

A CURA DI MAURO CAPPELLETTI
DIRETTORE DELL'ISTITUTO DI DIRITTO COMPARATO
UNIVERSITÀ DI FIRENZE - FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA

4

MAURO CAPPELLETTI

PROCÉDURE ORALE
ET
PROCÉDURE ÉCRITE

ORAL AND WRITTEN PROCÉDURE IN CIVIL LITIGATION



MILANO - DOTT. A. GIUFFRÈ EDITORE
DOBBS FERRY, NEW YORK - OCEANA PUBLICATIONS, INC.

1971

Rapport général sur le thème « Procédure écrite et procédure orale » présenté au VIII^e Congrès International de Droit Comparé organisé par l'Académie Internationale de Droit Comparé (Pescara, 29 août - 5 septembre 1970). Cette étude a été rédigée dans le cadre des recherches sur les caractéristiques fondamentales du procès en droit comparé, effectuées à l'Institut de Droit Comparé de l'Université de Florence avec le concours du Conseil National des Recherches.

L'auteur remercie Mlle A. De Vita et Mlle C. Jauffret de leur collaboration dans la traduction française réalisée grâce à une subvention de la Fondazione Agnelli de Turin.

Tutte le copie devono essere timbrate dalla S.I.A.E.

TUTTI I DIRITTI SONO RISERVATI

OCEANA ISBN: 0-379-00032-6

(1971) Soc. Tip. « Multa Paucis » - 21100 Varese, Via G. Gozzi, 29

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
I. PRÉLIMINAIRES D'UNE RECHERCHE HISTORICO-COMPARATIVE (§§ 1-5)	3
A. <i>Le thème en question</i> (§ 1)	5
1. Y a-t-il un intérêt renouvelé pour un thème déjà traité au IIIe Congrès de l'Académie Internationale de Droit Comparé (Londres, 1950)?	5
B. <i>Les rapports nationaux et les différents types de coordination entre l'écriture et l'oralité</i> (§§ 2-5)	8
2. Les rapports nationaux présentés au VIIIe Congrès	8
3. Points communs	9
4. Conjugaison d'éléments écrits et oraux dans les systèmes de procédure des trois grandes familles de droit: différents types de solutions pratiques	13
5. Une analyse comparative du problème de l'oralité est-elle possible?	35
II. LES FONDEMENTS HISTORIQUES DU PROBLÈME DE L'ORALITÉ DANS LA PROCÉDURE (§§ 6-13)	39
A. <i>Dans les systèmes romanistes</i> (§§ 6-9)	41
6. La réaction contre les caractéristiques et les défauts de la procédure romano-canonique et du <i>jus commune</i> ; description de ces caractéristiques	41
7. Justification historique de ces caractéristiques	49
8. Les grandes étapes du mouvement réformateur exprimé par le mot-symbole de l'« oralité »	53
9. La signification historique de l'idée-symbole de l'oralité, et les résultats positifs du mouvement réformateur. Données statistiques sur la durée des procès dans quelques pays	59

	PAGES
B. <i>Dans les pays de common law</i> (§§ 10-12)	67
10. Existe-t-il un problème de l'oralité dans la famille de la <i>common law</i> ?	67
11. L'oralité dans la réforme de la procédure d' <i>equity</i>	68
12. Les grandes réformes du système des preuves dans les Cours de <i>common law</i>	74
C. <i>Dans les pays socialistes</i> (§ 13)	81
13. Notes de renvoi	81
 III. LA VALEUR ACTUELLE DE L'ORALITÉ (§§ 14-16)	 87
14. Une première manifestation de la « valeur actuelle » de l'oralité dans les différents pays: rapidité de la procédure et prédominance de l'observation directe dans l'administration et dans l'appréciation des preuves	89
15. Une deuxième manifestation: l'oralité et la « socialisation » de la justice et du droit	92
16. Procédure orale et société moderne	95
 ORAL AND WRITTEN PROCEDURE: A SUMMARY IN ENGLISH	 101
 <i>Table des auteurs</i>	 111
 <i>Table des matières</i>	 115